












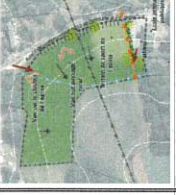












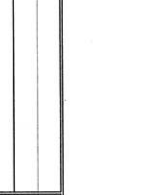




## AOP Secteur 2 Niveau 2

Communes	Numéros AU	AGGLO	VC	Observations	RD	Photos	Observations
ALVIGNAC	AU118	X		Avis consultatif	20		Avis favorable:
	AU197		X	RAS			
	AU006		X	RAS			
	AU001		X	RAS			
BETAILLE BIO	AU146		X	RAS			
	AU147			Favorable	3		La sortie est a prévoir sur la V.C. à l'Est
CARENNAC	AU174		X	RAS			
	AU206		X	RAS			
	AU019		X	RAS			
	AU152		X	RAS			
	AU154		X	RAS			
	AU155		X	RAS			
	AU156		X	RAS			
	AU157		X	RAS			
	AU158		X	RAS			
GRAMAT	AU127	x		Consultatif	39		Avis défavorable dans l'état. Attention distance de visibilité très faible. Si ce terrain est ouvert à l'urbanisation l'accès devra faire l'objet d'une étude pour créer un dégagement de visibilité,
	AU193	x		Consultatif	15		Avis favorable avec réserves Accès depuis la RD 15 , une étude sera à conduire afin d'améliorer les conditions de visibilité par rapport à l'existant
	AU40		X	RAS			
	AU041		X	RAS			
	AU042		X	RAS			
	AU043		X	RAS			
	AU044		X	RAS			
	AU202	x		Consultatif	98		Point de vigilance par rapport à la création d'un accès proche du carrefour
	AU205						
	AU139			X	RAS		
MARTEL	AU148		x	Favorable			La desserte par le chemin rural est à privilégier  Pas de nouvelle création , la desserte se fera par les accès existants
	AU051		X	RAS			
	AU192		X	RAS			
	AU183		X	RAS			
MIERS MONTVALENT PADIRAC	AU071		X	Favorable	840		Accès depuis la VC, Aucun accès sur la RD 840 sera autorisé,
	AU077		X	RAS			
	AU078		X	RAS			
	AU083		X	RAS			
ROCAMADOUR	AU196			Favorable sous réserve	673		Pas de nouvel accès à la RD 673 du fait de l'extension du camping, L'entrée et la sortie se feront depuis l'accès existant
	AU084			RAS	219		En bout de la RD, au départ de la V.C.
SAINT-DENIS-LES-MARTEL	AU124	x		Consultatif	32		Avis favorable sous réserve que le nouvel accès soit positionné en retrait du carrefour RD 32/ RD 803, Accès à créer en milieu de parcelle ou en bout selon aménagement.
	AU094		X	RAS			
	AU095	x		Consultatif	100		Avis favorable, Accès à aménager face au cimetière (passage busé + cale hauteur 1 m)
STRENGUELS THEGRA	AU134		X	RAS			
	AU170		X	RAS			
	AU173		X	RAS			
VAYRAC	AU131			Consultatif	720		Accès déjà instruit pour ce projet le 15/03/2022 CU n° 04633022S0002 (déclassement de la RD 720 en V.C.) Possibilité d'un accès sur l'arrière route de "la rabanlie"

## AOP Secteur 2 Niveau 1

Communes	Numéros AU	AGGLO	VC	Observations	RD	Photos	Observations
ALVIGNAC	AU 117	X		Avis Consultatif	673		Très bonne visibilité de part et d'autre. L'accès doit être pris en compte dans le futur aménagement de la traversée venir.
BALADOU	122	X		Avis Consultatif	33		Seul un accès comme prévu sur le plan sera accepté en raccordement à la RD 33
BETAILLE	123	X	X	RAS			
	AU 003		X	RAS			Attention, l'aménagement devra prendre en compte les nouveaux flux afin d'étudier le raccordement de la future voie ouest et la RD 803.
	AU 004		X	RAS			
	AU 007		X	RAS			
	AU 012	X	X	RAS			
AU 020		X	RAS				
CREYSSE	AU 021	X		Avis Consultatif	23		Avis favorable Zone pavillonnaire agrandi sur l'arrière
CUZANCE	AU 178	X		Avis Consultatif	33		Avis défavorable par rapport aux caractéristiques de la voie et aux distances de visibilité
	AU 201		X				Point de vigilance Les caractéristiques géométriques du carrefour actuel RD 33 /vc permettent des girations limitées. A terme ce carrefour pourra nécessiter un aménagement suivant les flux induits.
							
GRAMAT	AU 126	X	X				
LAVERGNE	AU 128	X	X	RAS			Point de vigilance: Attention l'augmentation du trafic sur cette voie communale va avoir des incidences sur le carrefour avec la RD 11. En effet à ce carrefour, les distances de visibilité sont faibles de part et autre du fait du bâtiment très proche. Ce carrefour proche de celui RD 807/rd 11 risque devenir une zone de conflit.
	AU 039		X				
	AU 151		X	RAS			
	AU 140	X	X	RAS			
MARTEL	AU 052		X	RAS			Avis favorable: Très bonne visibilité de part et d'autre. Marquage avar. Supprimer halte sur quelques mètres coté droit.
MIERS	AU 067	X		Avis consultatif	20		
							
							
RIGNAC	AU 069 - AU 070		X	Sortie dans zone de Rocamadour			Sortie sécurisée sur RD 840
ROCAMADOUR	AU 072		X				
	AU 073			DEFAVORABLE	247		Avis défavorable par rapport à l'accès matérialisé sur la cartographie. Une seul accès central au niveau de l'OAP serait à étudier pour assurer une distance de visibilité correcte.
	AU 079		X	RAS			
THEGRA	AU 082	X		Avis consultatif	36		En terme de sécurité, il serait bien de limiter le nombre d'accès direct sur le cheminement piéton. Un plan de circulation au niveau de cette OAP pourrait être opportun.
	AU 168 - AU 169		X	RAS			
	AU 132	X	X	RAS			
VAYRAC	AU 133	X	X	RAS			

## AOP Secteur 1 Niveau 1

Communes	Numéros AU	AGGLO	VC	Observations	RD	Photos	Observations
AUTOIRE	119			Favorable	38		Point de vigilance sur l'écoulement des eaux pluviales, Les eaux de ruissellement seront à gérer aux niveaux de la parcelle.
BELMONT BRETENOUX	AU 001 AU 002	X	X X	RAS RAS			
BIARS SUR CERE	AU 008	X		Consultatif	14		Avis Favorable
BRETENOUX	AU 009		X	RAS			
	AU 010		X	RAS			
	AU 013		X	RAS			
	AU 014		X	RAS			
	AU 017		X	RAS			
CORNAC	AU 171				134		Le positionnement actuel de l'accès ne répond pas aux exigences du règlement départemental du Lot au niveau de la visibilité vers CORNAC (80 m) Afin d'améliorer les distances de visibilité l'accès peut être remontée sur la RD 140
GAGNAC SUR CERE	AU 175		X	Defavorable	140		Visibilité vers X RD 134 = 60 m Point de vigilance sur les arrivées d'eaux au niveau
	AU 023		X	RAS			
	AU 024		X	RAS			
GIRAC	AU 027				209		Avis défavorable Impasse existante "ALBOS" manque de visibilité vers RD 803 (40 m) Le nombre de véhicules sera plus significatif, Un emplacement réservé pourrait être mis en place afin d'établir un dégagement de visibilité.
GLANES	AU 028		X	Defavorable			
GLANES	AU 029		X	Favorable	134		RAS
	AU 050		X	RAS			
PRUDHOMAT	AU 144	X		Favorable	19		Zone 30 RAS
PUYBRUN	AU 145		X	RAS			
	AU 061			Favorable sous réserves	120		Accès existant, visibilité vers Lourdes (120 m), Le chemin d'accès devra être revêtu et les eaux de ruissellement canalisées pour éviter le ravinement sur le RD
SAINT CERE	AU 195	X	X	EX RD 803 AGGLO			
	AU 160		X	RAS			
	AU 161	X		Consultatif	48		
	AU 162 AU 163 AU 164		X X X	RAS RAS RAS			
SAINT JEAN LESPINASSE	AU 166	X		Consultatif	48		Favorable avec réserve Le raccordement du futur accès sur la RD 48 sera à étudier pour permettre une entrée et sortie aisée des usagers,
	AU 087			Favorable avec réserves	673		Zone 70, Avis défavorable pour la création d'un nouvel accès sur sortie dangereuse sur la RD 673 (giration vers Saint cere) Privilégier sortie sur RD 241
	AU 090 AU 098 AU 099		X X X	RAS RAS RAS			
SAINT PAUL DE VERN	AU 129	X		Consultatif	232		Avis favorable Néanmoins des réflexions seront à mener sur la voirie de desserte -Aménagement carrefour giration (élargissement VC, "Cédez le passage")
	AU 101 AU 109	X	X	RAS RAS	653		Zone 70, L'accès existant très de large serait en réaménager afin de le rendre plus lisible pour les usages de chacun,
SOUSCEYRAC EN QUERCY	AU 110			Favorable	653		
TEYSSIEU	AU 114			Favorable	40		Distance de visibilité correctes. Le fossé de la RD en contrebas du terrain n'est pas dimensionné pour recevoir des eaux supplémentaires. Les eaux de ruissellement et eaux pluviales des habitations devront se gérer au niveau de la parcelle

### AOP Secteur 1 Niveau 1

Communes	Numéros AU	AGGLO	VC	Observations	RD	Photos	Observations
AUTOIRE	119			Favorable	38		Point de vigilance sur l'écoulement des eaux pluviales, Les eaux de ruissellement seront à gérer aux niveaux de la parcelle.
BELMONT BRETONNOUX	AU 001 AU 002	X	X X	RAS RAS			
BIARS SUR CERRE	AU 008	X		Consultatif	14		Avis Favorable
BRETONNOUX	AU 009 AU 010 AU 013 AU 014 AU 017		X X X X X	RAS RAS RAS RAS RAS			
CORNAC	AU 171			Defavorable	134		Le positionnement actuel de l'accès ne répond pas aux exigences du règlement départemental du Lot au niveau de la visibilité vers CORNAC (80 m) Afin d'améliorer les distances de visibilité l'accès peut être ramontée sur la RD 140
GAGNAC SUR CERRE	AU 175 AU 023 AU 024		X X X	RAS RAS RAS			Visibilité vers X RD 134 = 60 m Point de vigilance sur les arrivées d'eaux au niveau
GIRAC	AU 027 AU 028			Defavorable	209		Avis défavorable Impasse existante "ALBOS" manque de visibilité vers RD 803 (40 m) Le nombre de véhicules sera plus significatif. Un emplacement réservé pourrait être mis en place afin d'établir un dégagement de visibilité,
GLANES	AU 029		X	Favorable	134		RAS
MAVRINHAC LENTOUR	AU 050		X	RAS			
PRUDHOMAT	AU 144 AU 145	X		Favorable	19		Zone 30 RAS
PUYBRUN	AU 061 AU 195			Favorable sous réserves	120		Accès existant, visibilité vers Lourdes (120 m), Le chemin d'accès devra être revêtu et les eaux de ruissellement canalisées pour éviter le ravinement sur le RD
	AU 160		X	RAS			
	AU 161	X		Consultatif	48		
SAINT CERRE	AU 162 AU 163 AU 164		X X X	RAS RAS RAS			
	AU 166	X		Consultatif	48		Favorable avec réserve Le raccordement du futur accès sur la RD 48 sera à étudier pour permettre une entrée et sortie aisée des usagers,
SAINT JEAN LESPINASSE	AU 087			Favorable avec réserves	673		Zone 70, Avis défavorable pour la création d'un nouvel accès sur sortie dangereuse sur la RD 673 (gratton vers Saint cerre) Privilégier sortie sur RD 241
SAINT LAURENT LES TOURS	AU 090 AU 098 AU 099		X X X	RAS RAS RAS			
SAINT PAUL DE VERN	AU 129	X		Consultatif	232		Avis favorable Néanmoins des réflexions seront à mener sur la voirie de desserte Aménagement carrefour giration (délargissement VC, "Cédez le passage")
SAINT VINCENT DU PENDIT	AU 101 AU 109		X	RAS RAS	653		
SOUSSEVRAC EN QUERCY	AU 110			Favorable	653		Zone 70, L'accès existant très de large serait en réaménagement afin de le rendre plus lisible pour les usages de chacun,
TEVSSIEU	AU 114			Favorable	40		Distance de visibilité correctes, Le fossé de la RD en contrebas du terrain n'est pas dimensionné pour recevoir des eaux supplémentaires. Les eaux de ruissellement et eaux pluviales des habitations devront se gérer au niveau de la parcelle

**AOP Secteur 2 Niveau 2**

Communes	Numéros AU	AGGIO	VC	Observations	RD	Photos	Observations
ALVIGNAC	AU118	X		Avis consultatif	20		Avis favorable:
	AU197		X	RAS			
	AU006		X	RAS			
BETAILLE	AU011		X	RAS			
	AU146		X	RAS			
	AU147			Favorable	3		La sortie est a prévoir sur sur la V.C. à l'est
CARENNAAC	AU174		X	RAS			
	AU206		X	RAS			
	AU019		X	RAS			
CRESENSAC-SARRAZAC	AU152		X	RAS			
	AU154		X	RAS			
	AU155		X	RAS			
	AU156		X	RAS			
	AU157		X	RAS			
AU158			X	RAS			
AU159			X	RAS			
GRAMAT	AU127	X		Consultatif	39		Avis défavorable dans l'état. Attention distance de visibilité très faible. Si ce terrain est ouvert à l'urbanisation l'accès devra faire l'objet d'une étude pour créer un dégagement de visibilité.
	AU193	X		Consultatif	15		Accès depuis la RD 15 , une étude sera à conduire afin d'améliorer les conditions de visibilité par rapport à l'existant
	AU040		X	RAS			
AU041		X	RAS				
AU042		X	RAS				
AU043		X	RAS				
AU044		X	RAS				
LE VIGNON -EN-QUERCY	AU202	X		Consultatif	98		Point de vigilance par rapport à la création d'un accès proche du carré
	AU205		X	RAS			
	AU139	X		Favorable	100/98		La desserte par le chemin rural est à privilégier
MARTEL	AU148		X	Favorable			Pas de nouvelle création , la desserte se fera par les accès existants
	AU051		X	RAS			
	AU192		X	RAS			
	AU183		X	RAS			
ROCAMADOUR	AU071		X	Favorable	840		Accès depuis la VC, Aucun accès sur la RD 840 sera autorisé,
	AU077		X	RAS			
	AU078		X	RAS			
	AU083		X	RAS			
SAIGNES	AU196			Favorable sous réserve	673		Pas de nouvel accès à la RD 673 du fait de l'extension du camping, L'entrée et la sortie se feront depuis l'accès existant
	AU084			RAS	219		En bout de la RD, au départ de la V.C.
	AU124	X		Consultatif	32		Avis favorable sous réserve que le nouvel accès soit positionné en retrait du carrefour RD 32/ RD 803) Accès à créer en milieu de parcelle ou en bout selon aménagement.
SAINT-MICHEL-DE-BANNIERES	AU094		X	RAS			
	AU095	X		Consultatif	100		Avis favorable. Accès à aménager face au cimetière (passage busé + calle hauteur 1 m)
	AU134		X	RAS			
STRENGUELS	AU170		X	RAS			
	AU173		X	RAS			
	AU131			Consultatif	720		Accès déjà instruit pour ce projet le 15/03/2022 CU n° 0463302250002 (déclassement de la RD 720 en V.C.) Possibilité d'un accès sur l'arrière route de "la rabanie"